

PLUi de Jouques : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 août 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Jouques (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 6 mars 2026. Il délimite 166 zones, dont 17 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 août 2026.

- Le PLUi de Jouques s'applique dans sa version du 6 mars 2026 ; nous publions 1 extrait de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 166 zones : 17 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 125 agricoles (A) et 22 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Jouques occupe le rang 9 par le nombre de zones délimitées : 114 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 124 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Jouques depuis 2013, pour 186 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	166 zones
Zones urbaines (U)	17 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	125 zones
Zones naturelles (N)	22 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Version du	6 mars 2026
Partition GPU	DU_200054807_B
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_200054807_B/e8f6b5b1a8c6ca2e5caec8cd5334d2f3/200054807_reglement_20260306_B.pdf
Règles extraites	1 extrait
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Jouques

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	27 février 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques météorologiques détaillés par la circulaire n° JORF LEX 1000055586381 IOME2322937C du 29 avril 2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000055586381

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalar) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/125-bouches-du-rhone/jouques-19048>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Jouques : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Nucléaire, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
10 reconnaissances
1er avril 2023

Sécheresse

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Jouques

Sites patrimoniaux remarquables

Plan de gestion en vigueur

Première protection créée le

Plan en vigueur du

1 site

AVAP

3 décembre 1991

11 décembre 2017

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAb, UDa, UG, UP, US11a

1AU-UDa1, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13048

13490

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

166 zones

166 zones

166 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Peyrolles-en-Provence (6,8 km)

Vauvenargues (8,1 km)

Saint-Paul-lès-Durance (9,5 km)

Meyrargues (10,4 km)

Puyloubier (12,2 km)

Saint-Antonin-sur-Bayon (13,2 km)

Venelles (13,5 km)

Saint-Marc-Jaumegarde (13,9 km)

92 zones

54 zones

23 zones

47 zones

31 zones

5 zones

50 zones

44 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/jouques-13048>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Jouques : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Beaurecueil (15,1 km)	16 zones
Rousset (16,1 km)	57 zones
Châteauneuf-le-Rouge (17,2 km)	47 zones
Le Tholonet (17,3 km)	46 zones
Le Puy-Sainte-Réparate (17,9 km)	84 zones
Meyreuil (20,3 km)	85 zones
Trets (20,9 km)	55 zones
Fuveau (20,9 km)	86 zones
Peynier (21,5 km)	59 zones
Saint-Estève-Janson (23,0 km)	19 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/jouques-13048>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.